

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 05304  
Numéro SIREN : 420 911 406  
Nom ou dénomination : EN CO

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2019 sous le numéro de dépôt 10834

10834

## ENCO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000.400 €

Siège social : 23 à 41 allée d'Athènes, 93320 PAVILLONS SOUS BOIS

R.C.S BOBIGNY : 420 911 406

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/09/2018



**GREFFE**

15 JUL. 2019

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

**Jérôme SCALBERT**

34, rue de Ponthieu, 75008 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/09/2018

**A l'Associé unique de la Société à Responsabilité Limitée ENCO,**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée ENCO relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

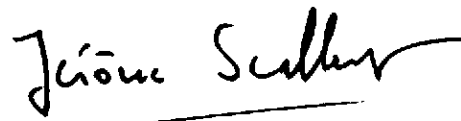
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 04/02/2019

Le commissaire aux comptes



Jérôme SCALBERT

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 131	17 131		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 893 753	1 097 643	796 110	356 193
Autres immobilisations corporelles	295 347	229 217	66 130	45 046
Immobilisations corporelles en cours	380 583		380 583	38 380
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	160 834		160 834	166 681
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 747 649</b>	<b>1 343 992</b>	<b>1 403 657</b>	<b>606 301</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	17 440 515	903 976	16 536 539	14 079 606
Autres créances	1 862 276		1 862 276	2 299 277
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	538 907		538 907	527 241
Charges constatées d'avance (3)	970 970		970 970	940 899
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>20 812 668</b>	<b>903 976</b>	<b>19 908 692</b>	<b>17 847 024</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 560 317</b>	<b>2 247 968</b>	<b>21 312 349</b>	<b>18 453 325</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 000 400	2 000 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 040	200 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 103 037	1 822 269
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 782 044</b>	<b>2 880 767</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 085 521</b>	<b>6 903 477</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	59 375	59 375
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>59 375</b>	<b>59 375</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	259 614	542 203
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 728	26 032
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 687 658	7 430 869
Dettes fiscales et sociales	3 787 811	3 038 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	324 692	202 618
Autres dettes	45 949	250 407
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>12 167 453</b>	<b>11 490 473</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 312 349</b>	<b>18 453 325</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	174 112	182 737
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 993 341	11 307 736
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	804 532	2 599	807 131	1 034 562
Production vendue (biens)				4 393
Production vendue (services)	35 879 349	210 885	36 090 235	31 638 520
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>36 683 881</b>	<b>213 485</b>	<b>36 897 365</b>	<b>32 677 475</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 000	2 410
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			496 473	187 651
Autres produits			16 991	35
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>37 414 830</b>	<b>32 867 572</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			34 412 341	29 382 834
Impôts, taxes et versements assimilés			586 395	442 464
Salaires et traitements			2 160 621	2 030 867
Charges sociales			915 203	870 125
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			308 845	275 521
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			174 531	271 931
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			302 368	252
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>38 860 304</b>	<b>33 273 994</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-1 445 474</b>	<b>-406 423</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			4 660	10 934
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 929	370
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>7 589</b>	<b>11 304</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 306	6 176
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>6 306</b>	<b>6 176</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>1 282</b>	<b>5 128</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-1 444 191</b>	<b>-401 295</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 797 183	4 081 200
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 797 183</b>	<b>4 081 200</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	1 744	2 698
Sur opérations en capital	571 871	796 973
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>573 615</b>	<b>799 671</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>4 223 568</b>	<b>3 281 529</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 667	-533
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>42 219 602</b>	<b>36 960 076</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>39 437 558</b>	<b>34 079 308</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>2 782 044</b>	<b>2 880 767</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	18 360 814	14 661 931
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

**COMPTES ANNUELS**

**2018**

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL EN CO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 21 312 349 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 782 044 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 5 ans
- \* Matériel de transport : 1 à 4 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux de croissance des salaires : 0 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2012-2014

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 74 011 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

## Répartition par marché géographique

		30/09/2018
PAVILLONS		15 707 604
TOULOUSE		5 876 939
LYON		3 870 221
MARSEILLE		6 535 117
SAVOIES		4 474 083
NICE		327 687
BELGIQUE		105 715
<b>TOTAL</b>		<b>36 897 365</b>

## Charges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 744	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	571 871	
Produits des cessions d'éléments d'actif		4 797 183
<b>TOTAL</b>	<b>573 615</b>	<b>4 797 183</b>

PLUS-VALUES SUR CESSION D'ACTIFS : 4.225.312,39 €

AMENDES ET PENALITES : 1.744,00 €

## Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 251 327 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	41 543
Liés à d'autres éléments <i>PROVISION C3S</i>	41 543
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	83 086
<b>C. Déficits reportables</b>	750 896
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	251 327
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 131			17 131
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>17 131</b>			<b>17 131</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 371 173	1 287 787	765 207	1 893 753
- Installations générales, agencements aménagement divers	186 000	50 598		236 598
- Matériel de transport	7 643	1 869	2 087	7 425
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 862	1 462		51 324
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	38 380	365 072	22 869	380 583
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 653 059</b>	<b>1 706 788</b>	<b>790 164</b>	<b>2 569 683</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	166 681	16 165	22 012	160 834
<b>Immobilisations financières</b>	<b>166 681</b>	<b>16 165</b>	<b>22 012</b>	<b>160 834</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 836 871</b>	<b>1 722 953</b>	<b>812 176</b>	<b>2 747 649</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 706 788	16 165	1 722 953
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>1 706 788</b>	<b>16 165</b>	<b>1 722 953</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		22 869		22 869
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		767 294	22 012	789 307
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>790 164</b>	<b>22 012</b>	<b>812 176</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 131			17 131
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>17 131</b>			<b>17 131</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 014 980	276 470	193 807	1 097 643
- Installations générales, agencements aménagement divers	152 202	25 235		177 437
- Matériel de transport	6 547	2 043	1 616	6 973
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 710	5 097		44 807
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 213 439</b>	<b>308 845</b>	<b>195 423</b>	<b>1 326 860</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 230 570</b>	<b>308 845</b>	<b>195 423</b>	<b>1 343 992</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 434 595 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	160 834		160 834
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 440 515	17 440 515	
Autres	1 862 276	1 862 276	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	970 970	970 970	
<b>Total</b>	<b>20 434 595</b>	<b>20 273 761</b>	<b>160 834</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	12 266
Fournisseurs - rrr à obtenir	180 951
Charges sociales - produits à recevoir	71
<b>Total</b>	<b>193 288</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000 400,00 euros décomposé en 600 titres d'une valeur nominale de 3 334,00 euros.

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	59 375				59 375
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>59 375</b>				<b>59 375</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 167 453 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	259 614	85 502	174 112	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 687 658	7 687 658		
Dettes fiscales et sociales	3 787 811	3 787 811		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	324 692	324 692		
Autres dettes (**)	107 678	107 678		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>12 167 453</b>	<b>11 993 341</b>	<b>174 112</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	97 798			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	380 386			
(**) Dont envers les associés	61 728			

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	965 131
Frs immobil. - fact. non parvenues	324 692
Associés - intérêts courus	19 727
Dettes provis. pr congés à payer	134 860
Personnel - autres charges à payer	99 712
Charges sociales s/congés à payer	67 430
Charges sociales - charges à payer	49 856
Etat - autres charges à payer	137 271
Taxe professionnelle cap	7 706
Clients - rr à accorder	45 949
<b>Total</b>	<b>1 852 335</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	970 970		
<b>Total</b>	<b>970 970</b>		

**Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 44 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	29	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>39</b>	

**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : SARL C.S.T.B.

Forme : SARL

SIREN : 499038685

Au capital de : 7 684 000 euros

Adresse du siège social :

23 ALLEE D'ATHENES

93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : AU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE TETE DE GROUPE.

## Autres informations

## Engagements financiers

## Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>			98 725 523	1 343 354	100 068 877
Cumul exercices antérieurs			29 945 782	258 928	30 204 710
Dotations de l'exercice			18 331 357	316 616	18 647 973
<b>Amortissements</b>			48 277 139	575 544	48 852 683
Cumul exercices antérieurs			27 622 194	430 161	28 052 355
Exercice			18 344 674	325 463	18 670 137
<b>Redevances payées</b>			45 966 868	755 624	46 722 492
A un an au plus			20 866 825	324 469	21 191 294
A plus d'un an et cinq ans au plus			33 455 518	305 561	33 761 079
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>			54 322 343	630 030	54 952 373
A un an au plus			190 602	749	191 351
A plus d'un an et cinq ans au plus			711 316	11 908	723 224
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>			901 918	12 657	914 575
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>			18 035 351	325 463	18 360 814

## Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 81 868 euros

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

Aucun faits caractéristiques à mentionner sur cet exercice

Information sur les parties liées :

Les transactions effectuées par la société avec des parties liées ont toutes été effectuées aux conditions normales de marché

Honoraires CAC: 8.000 € HT pour l'exercice au 30/09/2018

E. N. CO

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000.400 €.  
Siège social : 23 à 41, allée d'Athènes - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS  
420 911 406 R.C.S. BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE  
DU 29 MARS 2019

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
(Exercice clos le 30 septembre 2018)

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la somme de 2.782.044 €, montant du bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, comme suit :

Bénéfice de l'exercice.....	2.782.044 €
Auquel s'ajoute le compte <b>AUTRES RESERVES</b> .....	4.103.037 €
<hr/>	
Soit un bénéfice distribuable de.....	<b>6.885.081 €</b>
A titre de <b>DIVIDENDES</b> à l'associée unique, la somme de .....	<b>600.000 €</b>
Le solde, soit la somme de.....	<b>6.285.081 €</b>
au compte <b>AUTRES RESERVES</b>	

Il sera donc distribué un dividende de 1.000 € par part sociale mis en paiement à compter de ce jour.

*Conformément à la loi, nous vous précisons que les sommes mises en distribution sont intégralement éligibles au prélèvement forfaitaire unique (PFU), ou sur option, au barème progressif sur l'impôt sur le revenu après déduction de l'abattement de 40 % sur les dividendes et revenus assimilés. Toutefois, l'associée unique, personne morale, n'est pas concernée par ces dispositions.*

*Pour extrait certifié conforme,*  
*Le Gérant*

